MERKUR

CONFORMITÉ SANITAIRE

GARANTIE

Référence : **103933**

CARTOUCHE CARBON BLOCK 2 EN 1 - FILTRATION 10MM - DURÉE VIE 6 À 12 MOIS

- **• PRINCIPE ACTIF DE FILTRATION D'ORIGINE NATURELLE : CHARBON VÉGÉTAL**
- **• 2 EN 1 : ANTI-GÔUT & ANTI-ODEUR + BLOQUE LES POLLUANTS**
- **• DEGRÉ DE FILTRATION : 10 MICRONS**
- **• COMPATIBILITÉ STANDARD : CARTOUCHE 9"3/4**
- **• DURÉE DE VIE 6 À 12 MOIS**
- **• CERTIFICATION ACS**
- **• FABRICATION FRANÇAISE**

DESCRIPTION	Cartouche filtrante double effet de charbon actif « bloc » de qualité alimentaire. Installée dans un filtre standard, cette cartouche de charbon actif permet d'éliminer le mauvais goût et les mauvaises odeurs et de bloquer les polluants tels que pesticides, insecticides, herbicides. De part son action de réduction du chlore présent dans l'eau et qui lui confère le plus souvent mauvais goût et odeur, le charbon actif permet de retrouver une eau agréable à boire. - Durée de vie de 6 à 12 mois. - Longueur 9 »3/4. - Fabriquée en France.
CARACTÉRISTIQUES	Cartouche Carbon Block : Principe actif : charbon végétal Degré de filtration : 10 microns Cartouche 9"3/4 Durée de vie 6 à 12 mois Certification ACS Fabrication française
APPLICATIONS	Elimine le goût et l'odeur de chlore dans l'eau de boisson Cartouche d'un degré de filtration de 10 microns
CONDITIONS D'UTILISATION	Filtration : 10 µm Hauteur : 9"3/4
COMPATIBILITÉ	Convient pour tous les porte-filtres
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Durée de vie : 6 à 12 mois En cas d'absence prolongée, enlever la cartouche du filtre et la conserver dans un milieu sec et sain

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Nettoyage des bols à chaque remplacement des cartouches - Utilisation de la clé fournie pour le desserrage uniquement